

Séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 12 mars 2014 à 19h30, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par Monsieur Alain Castagner, préfet. Les conseillers suivants sont présents:

Mme Jean Armstrong, mairesse du canton de Dundee
M. André Brunette, maire de la ville de Huntingdon
Mme Michelle Greig, municipalité d'Ormstown
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester
M. François Rochefort, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement
Mme Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin
M. Mark Wallace, municipalité de Hinchinbrooke, remplace Mme Carolyn Cameron
Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. François Landreville, est aussi présent

Sont absents :

Mme Carolyn Cameron, mairesse de la municipalité de Hinchinbrooke
M. Gilles Dagenais, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock
Mme Louise Lebrun, mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe
M. Richard Raithby, maire de la municipalité de Howick
Mme Suzanne Yelle Blair, mairesse de la municipalité de Franklin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

6798-03-14

Il est proposé par André Brunette
Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6799-03-14

Il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement
Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2014

6800-03-14

Il est proposé par André Brunette
Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement
Que le procès-verbal de la séance du 12 février 2014 soit adopté.

ADOPTÉ

4. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT ANNUEL 2012 ET 2013, LES ÉTATS FINANCIERS 2012 ET 2013 ET LE PLAN D'ACTION 2014 DE LA CDE DE HUNTINGDON PRÉSENTÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE MME COLETTE ARSENAULT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont suivi la présentation du rapport d'activités annuel 2012 et 2013, les états financiers 2012 et 2013 et le plan d'action 2014 de la CDE de Huntingdon;

6801-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement
D'approuver le rapport d'activités annuel 2012 et 2013, les états financiers 2012 et 2013 et le plan d'action 2014 de la CDE de Huntingdon.

ADOPTÉ

4B. PRÉSENTATION DE MME ÉDITH GARIÉPY ET MME ANNIK HALL – GALA JEUNESSE RURAL

Sujet reporté

5. **PRÉSENTATION DE MME MARIE-JACYNTHE LABERGE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE TOURISME-SUROÏT**

Sujet reporté

6. **PRÉSENTATION DU PLAN DE TOURISME DE LA VALLÉE DU HAUT-SAINT-LAURENT PAR MME FLORENCE BÉRARD DU CLD DU HAUT-SAINT-LAURENT ET MME CAROLINE FREULON DE LA CRÉ DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT**

Sujet reporté

7. **SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ**

Sujet reporté

8. **ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 CONCERNANT L'ENTENTE DE GESTION AVEC LE MAMROT**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du « rapport d'activités 2013 relatif à l'entente de gestion »;

6802-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Brunette
Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement
D'approuver le « rapport d'activités 2013 relatif à l'entente de gestion » et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander le versement des sommes dues.

ADOPTÉ

9. **AUTORISATION POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT AU MAMROT EN REGARD À UN INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE LE LONG DE LA RIVIÈRE LAGUERRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande au fonds conjoncturel de développement concernant un inventaire archéologique le long de la rivière LaGuerre;

6803-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement
D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer une demande au MAMROT dans le cadre du « fonds conjoncturel de développement » pour un inventaire archéologique le long de la rivière LaGuerre et d'autoriser le préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer toute entente à cet effet.

ADOPTÉ

10. **AUTORISATION POUR SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT ET LE MINISTRE DES TRANSPORTS DE L'ONTARIO**

ATTENDU QUE la cour municipale comptabilise de plus en plus de dossiers de défendeurs provenant de l'Ontario;

ATTENDU QUE dans le cas d'un jugement dans un dossier Ontarien, nous ne pouvons obtenir aucune information de la part de la Sûreté du Québec ni de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

ATTENDU QUE sans les documents nécessaires à la preuve devant le juge, le défendeur sera acquitté;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports de l'Ontario exige qu'une entente soit signée afin d'avoir tous les droits d'obtenir les lettres et documents nécessaires à faire la preuve;

ATTENDU QUE tout comme la Société de l'Assurance Automobile du Québec, le Ministère des Transports de l'Ontario nous facture des frais de 14\$ de frais par demande + les taxes en vigueur;

ATTENDU QUE des frais de traitement de l'entente de 250\$ seront facturés à la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

6804-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelle Greig

Appuyé par André Brunette et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent autorise Mme Sophie Turcotte à procéder à la signature d'une entente entre la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent et le Ministère des Transports de l'Ontario et de payer les frais de traitement de l'entente au montant de 250\$ ainsi que les frais sur demande de 14\$ + taxes.

ADOPTÉ

11. ATTRIBUTION DU CONTRAT EN REGARD À LA RÉCEPTION, AU TRI ET AU CONDITIONNEMENT DES MATIÈRES SECONDAIRES RÉCUPÉRABLES ISSUES DE LA COLLECTE PÊLE-MÊLE

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent s'est fait déléguer la compétence pour le traitement des matières recyclables par les municipalités suivantes : Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Huntingdon;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent est allée en appel d'offres pour la réalisation du contrat de réception, tri et conditionnement des matières secondaires récupérables issues de la collecte pêle-mêle;

ATTENDU QUE le 5 février 2014 la firme Rebutis Solides Canadiens Inc. a été la seule à déposer une soumission;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Rebutis Solides Canadiens Inc. est conforme;

ATTENDU QU'UN bordereau des prix suivants :

Durée un (1) an : 63.22\$ par tonne métrique, taxes incluses

Durée trois (3) ans : 57.40\$ par tonne métrique, taxes incluses pour l'année 2014

60.84\$ par tonne métrique, taxes incluses pour l'année 2015

63.14\$ par tonne métrique, taxes incluses pour l'année 2016

Le tout pour un total de 128 238.88\$ taxes incluses pour les trois années basé sur un tonnage approximatif de 707 TM;

6805-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Brunette

Appuyé par Jean Armstrong et résolu à l'unanimité

D'accorder le contrat pour la réception, le tri et le conditionnement des matières secondaires récupérables issues de la collecte pêle-mêle à la firme Rebutis Solides Canadiens Inc. au coût mentionné ci-dessus, à partir du 13 mars 2014 au 31 décembre 2016 et d'autoriser le préfet et le directeur général et secrétaire trésorier à conclure une entente à cet effet.

ADOPTÉ

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le préfet dépose des documents pour information et réflexion :

12.1 Résolution de la MRC des Jardins-de-Napierville pour construire le tronçon de la piste cyclable de Howick à Saint-Chrysostome;

12.2 Lettre de félicitations de « Jeunesse rurale en forme » pour la réalisation de la piste cyclable;

12.3 Courriel de la FQM en regard à la « stratégie de mobilité durable »;

12.4 Résolution de la municipalité de Saint-Chrysostome en regard à la quote-part pour le transport en commun (CIT);

13. DEMANDE D'APPUI DE L'UPA EN REGARD À LA FORMATION EN MÉCANIQUE AGRICOLE

Considérant une pénurie de mécaniciens agricoles formés dans la Montérégie-Ouest;

Considérant que les producteurs agricoles de la Montérégie-Ouest détiennent 14% de la valeur du Québec en inventaire de machinerie agricole;

Considérant le besoin important pour les producteurs agricoles qui représentent 93% du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et 20% des emplois, ce qui en font des acteurs importants pour le développement économique de la région, d'avoir des mécaniciens agricoles compétents et formés des dernières technologies en mécanique agricole;

Considérant le besoin essentiel pour les producteurs agricoles de détenir des équipements et machineries agricoles de dernière technologie pour améliorer leur efficacité à la ferme;

Considérant que les producteurs agricoles doivent s'adapter rapidement aux conditions de température et qu'en cas de bris, les machineries doivent être réparées par des professionnels rapidement;

Considérant la proximité de l'école permettant d'offrir un modèle travail-étude pour combler les pénuries de mécaniciens et accélérer la formation des élèves;

Considérant le taux de placements à 100% dans ce programme;

Considérant que ce programme peut intervenir dans la lutte contre le décrochage scolaire dans la région;

Considérant la confiance et support sans faille des producteurs agricoles de la région envers ce programme et ceux donnés par le Centre de formation professionnelle des Moissons;

Considérant l'état d'urgence de la situation pour répondre aux besoins de futurs élèves en quête de formation;

6806-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Wallace

Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement

De demander à la Commission scolaire de la Vallée des Tisserands d'intervenir rapidement pour l'obtention d'une autorisation permanente du Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport et du financement nécessaire à la continuité du programme de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle des Moissons.

ADOPTÉ

14. MANDAT À LAPP CONSULTANTS INC. AFIN D'EFFECTUER LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES POUR DÉTERMINER SI LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS DANS LES BRANCHES 1 ET 1C DE LA RIVIÈRE NOIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin a demandé d'intervenir dans les branches 1 et 1C de la rivière Noire;

6807-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Poirier

Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement

De mandater Lapp Consultant Inc. pour entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer si les travaux demandés sont faisables dans les branches 1 et 1C de la rivière Noire dans la municipalité de Franklin.

ADOPTÉ

15. **MANDAT À LAPP CONSULTANTS INC. AFIN D'EFFECTUER LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES POUR DÉTERMINER SI LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU RIENDEAU**

ATTENDU QUE la municipalité d'Ormstown a demandé d'intervenir dans le cours d'eau Riendeau;

6808-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelle Greig
Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement
De mandater Lapp Consultant Inc. pour entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer si les travaux demandés sont faisables dans le cours d'eau Riendeau dans la municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉ

16. **MANDAT À LAPP CONSULTANTS INC. AFIN D'EFFECTUER LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES POUR DÉTERMINER SI LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME (DEMANDE DE M. URS WIDMER) PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Chrysostome a demandé d'intervenir pour la demande de M. Urs Widmer.

6809-03-14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Mark Wallace et résolu unanimement
De mandater Lapp Consultant Inc. pour entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer si les travaux demandés sont faisables dans la municipalité de Franklin.

ADOPTÉ

17. **VARIA**

17.1 **AUTORISATION DE FACTURER DES FRAIS DE 20\$ À CERTAINS DÉFENDEURS POUR LE TRAITEMENT DE DOSSIERS EN SUSPENSION DE PERMIS DE CONDUIRE POUR UNE AUTRE COUR MUNICIPALE**

ATTENDU QUE certains défendeurs sont dans l'impossibilité de se présenter à la cour municipale émettrice de leur constat d'infraction;

ATTENDU QUE certains de ces défendeurs ne résident pas sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent offre le service de traitement des suspensions de permis de conduire pour les autres cours municipales participant à ce service rendu seulement;

6810-03-14

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michelle Greig
Appuyé par Jean Armstrong et résolu unanimement
Que la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent est autorisée à facturer des frais de 20\$ lorsqu'un défendeur, ne résidant pas sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, veut faire lever une suspension de permis de conduire reliée à une autre cour municipale offrant le même service. Les frais de 20\$ seront facturés par dossier.

ADOPTÉ

17.2 **AUTORISATION AU PRÉFET DE SIGNER L'ENTENTE DU « PACTE RURAL » 2014-2019**

ATTENDU QUE le MAMROT a déposé une nouvelle entente en regard au Pacte rural pour les années 2014 à 2019;

6811-03-14

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Brunette
Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement
D'autoriser le préfet à signer cette entente.

ADOPTÉ

17.3 SOIRÉE D'INFORMATION DE LA MMQ EN REGARD AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

*ATTENDU QU'*après discussion les membres du conseil sont intéressés à tenir une séance d'information sur le schéma de couverture de risques incendie offert par la MMQ;

6812-03-14

EN CONSÉQUENCE il est proposé par François Rochefort
Appuyé par Mark Wallace et résolu unanimement
De tenir une soirée d'information le 26 mars à 19h30 à la MRC du Haut-Saint-Laurent sur le schéma de couverture de risques incendie présentée par la MMQ.
ADOPTÉ

17.4 LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ET LE HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE

Le préfet demande si les membres du conseil sont intéressés par une formation sur le harcèlement psychologique;

6813-03-14

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Brunette
Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement
De tenir une soirée d'information sur le harcèlement psychologique présentée par la Commission des normes du travail le mercredi 16 avril 2014 à la MRC du Haut-Saint-Laurent.
ADOPTÉ

17.5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU 13 FÉVRIER AU 12 MARS 2014

6814-03-14

Il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement
Que les comptes à payer au montant de 459 490.57\$\$, pour la période du 13 février au 12 mars 2014, soient payés;
Que la liste de ces comptes à payer est conservée dans un registre prévu à cet effet et fait partie intégrante de ce procès-verbal.
ADOPTÉ

18. CORRESPONDANCE

1. FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) - Communiqué intitulé « *Stratégie de mobilité durable : les enjeux des milieux ruraux enfin reconnus* », 10 janvier 2014.
2. FQM - Bulletin contact, 10 février 2014.
3. Solidarité rurale du Québec - Rappel de l'inscription à la 20^e Conférence nationale de SRQ.
4. La Mutuelle des municipalités du Québec - Formation le 12 mars 2014 « Les camps de jour en évolution » et « Entretien des aires de jeu pour enfants ».
5. FQM - Communiqué intitulé « *Règlement sur l'eau potable à Gaspé : la FQM presse à nouveau le gouvernement d'agir* », 11 février 2014.
6. ÉCOF-CDEC - Guide du participant au 3^e colloque sur la revitalisation intégrée les 18, 19 et 20 mars 2014 à Trois-Rivières.
7. ÉNERGERE - Lettre de remerciement de Richard Ménard.
8. FQM - Communiqué intitulé « *Budget fédéral : la FQM presse Ottawa de passer de la parole aux actes* », 12 février 2014.

9. FQM - Communiqué intitulé « *Fédération québécoise des municipalités (FQM) : élection du nouveau président le 14 février* », 14 février 2014.
10. Jeunesse rurale en forme du Haut-Saint-Laurent - Remerciement pour les efforts attribués au projet de la piste cyclable de la MRC du Haut-Saint-Laurent.
11. Recyc-Québec - Compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2013.
12. Municipalité de Saint-Chrysostome - Résolution #2014-02-02-032 31 « Refus de payer la quote-part du CIT ».
13. Forum jeunesse - Information concernant le Gala régional de l'implication citoyenne.
14. Les Aidants Naturels du Haut-Saint-Laurent - Bulletin mensuel de mars.
15. FQM - Communiqué intitulé « *Budget du Québec : les attentes du milieu municipal* », 18 février 2014.
16. ADGMRCQ - Webinaire SYNAPSE « L'année internationale de l'agriculture familiale », 4 mars à 13 heures.
17. FQM - Communiqué intitulé « *Politique de sécurité civile : pas de nouvelles obligations pour les municipalités sans les moyens pour y faire face* », 18 février 2014.
18. ADDS Huntingdon - Demande d'appui concernant les non aux hausses d'Hydro-Québec.
19. MAMROT - Accusé réception de la demande d'aide financière – Fonds conjoncturel de développement.
20. ADGMRCQ - Annonce de la nomination de M. Jean-Maxime Dubé, au poste de directeur-général et secrétaire-trésorier à la MRC de Rimouski-Neigette.
21. André Fauteux, éditeur du magazine La Maison du 21^e siècle - Information concernant un lien sur la loi sur les compétences municipales et compteurs intelligents.
22. FQM - Communiqué intitulé « *Fonds de chantiers Canada : la FQM presse à nouveau Québec et Ottawa de s'entendre* », 13 février 2014.
23. FQM - Communiqué intitulé « *Élection de Richard Lehoux à la présidence de la FQM : un leader fort pour les régions et les municipalités du Québec* », 14 février 2014.
24. Formation Daigneault - Information sur la formation « Cours d'eau et milieux humides : a-t-on trop pataugé? ».
25. Sondage de Forum jeunesse de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.
26. MRC d'Acton - Résolution #2014-41 « Appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant PRN3 ».
27. FQM - Communiqué intitulé « *Régimes de retraites : la FQM salue le dépôt du projet de loi no 79* », 20 février 2014.

28. Commissaire au lobbyismes du Québec - Infolettre février 2014.
29. MRC d'Abitibi - Résolution #015-02-2014 « Appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant PRN3 ».
30. FQM - Communiqué intitulé « *Un budget qui ne passera pas à l'histoire pour les municipalités et les régions du Québec* », 20 février 2014.
31. MRC de Portneuf - Résolution #CR 44-02-2014 « Transport régional collectif et adapté – Demande adressé au ministre des transports concernant le traitement des demandes de subventions en transport collectif et adapté ».
32. Union des municipalités du Québec (UMQ) - Communiqué intitulé « Fin du courrier à domicile : l'UMQ dénonce la décision de Postes Canada » 21 février 2014.
33. Finance et économie Québec - Invitation : Colloque de la Table d'action en entrepreneuriat de la Montérégie.
34. MRC de Pontiac - Résolution #ADM-2014-02-17 « Appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant PRN3 ».
35. FQM - Bulletin contact, 24 février 2014.
36. CRÉ - Invitation à la campagne de visibilité de l'économie sociale de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.
37. MRC Robert-Cliche - Résolution #5172-14 concernant le financement du transport adapté.
38. UPA - Appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole(PDZA).
39. MRC de la Haute-Côte-Nord - Résolution #2014-02-036 « Appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant PRN3 ».
40. FQM - Communiqué intitulé « *Infrastructures : la FQM presse Québec et Ottawa de passer à l'action* », 26 février 2014.

19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

6815-03-14

Il est proposé par André Brunette
Appuyé par Michelle Greig et résolu unanimement
Que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Alain Castagner
Préfet

François Landreville
Directeur général et secrétaire-trésorier